

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 2591)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL28

présenté par
M. Laabid

ARTICLE 3

Après le mot :

« publique »,

supprimer la fin de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement à pour objectif de dissocier la santé publique et l'environnement